

Ecoquartier Concorde - Plan mobilité motorisée

0m 20 40 60 80 N Échelle 1 / 3'500 - 13.06.2019 © Forum 1203

- P P̂ P̂ Parking privé: extérieur / couvert / couvert à créer
- P P̂ P Parking public: extérieur / couvert à créer / à supprimer
- ▶ Rampe d'accès
- 🚗 Car Sharing (voiture partagée)
- Zone 30 km/h
- Zone de rencontre 20 km/h
- ➔ Sens de circulation
- Zone piétonne, place publique
- Impasse existante / à créer
- Voie verte existante / en étude
- Bus rapide en site propre et aménagement paysager de l'avenue de Châtelaine et de l'avenue de l'Ain.

Principales étapes à suivre pour la mise en oeuvre du schéma de mobilité horizon 2025

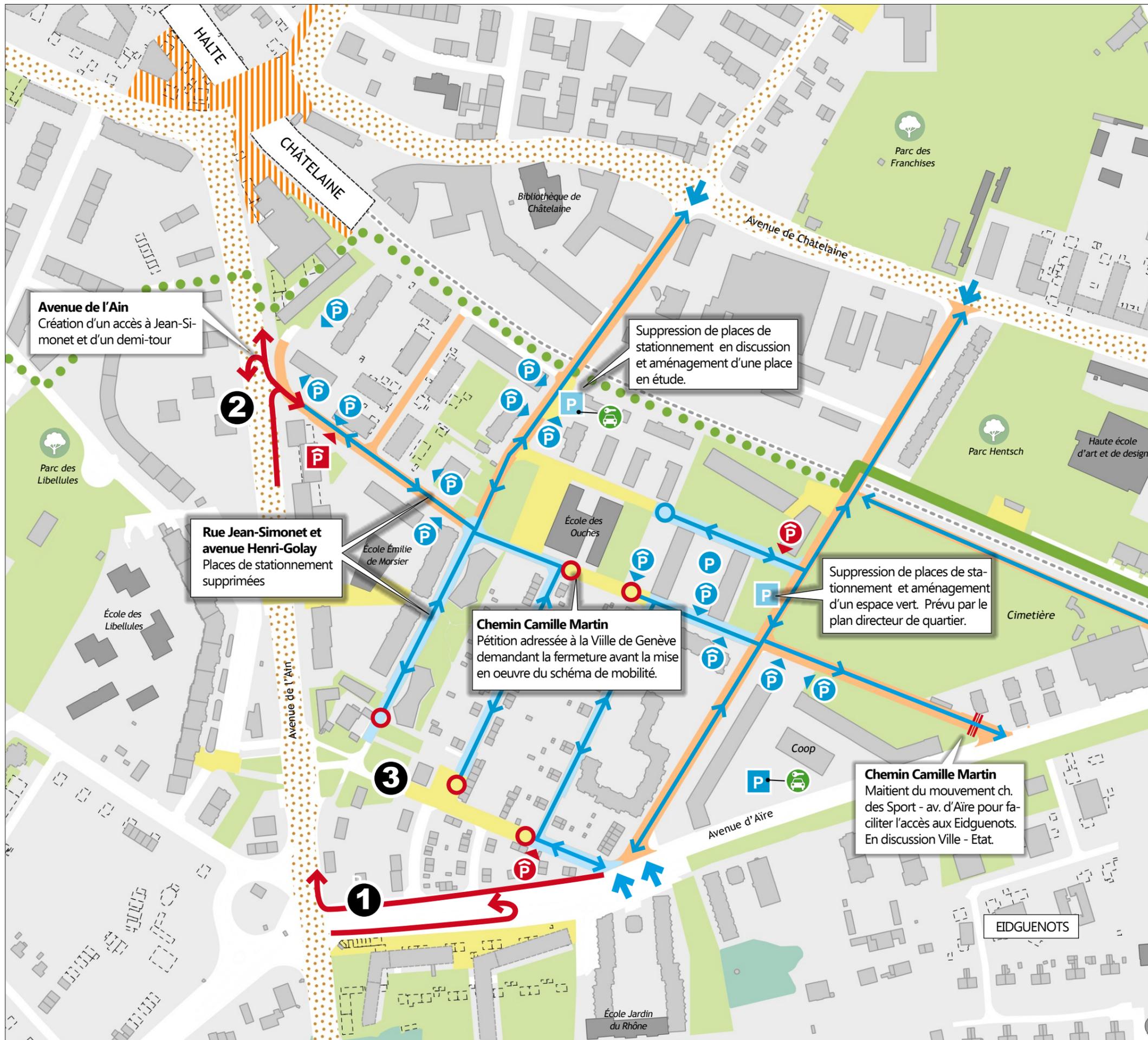
- 1 Avenue d'Aire**
 - Création d'une bretelle Ain-Aire et d'un U-turn Aire-Ain / Lignon
- 2 Avenue de l'Ain**
 - Création d'un U-turn sous le viaduc de l'écu
 - Création d'une nouvelle entrée dans le quartier via la rue Jean-Simonet

En étude menée par l'État
- 3 Fermeture du rond point de la Concorde**
 - Réaménagement en zone 20 km/h et mise en impasse de l'avenue Henri-Golay et mise en impasse d'Henri Bordier afin de permettre la réalisation d'un espace vert, d'une place à l'arrière de la villa Concorde et l'agrandissement du passage-voie.

Reprise de l'étude et de la démarche participative pour imaginer les futurs espaces publics en 2020 (usages, besoins, etc.)

 - Mise en impasse de chemin Camille Martin.

Etude à venir menée par la Ville de Genève.



Avenue de l'Ain
Création d'un accès à Jean-Simonet et d'un demi-tour

Suppression de places de stationnement en discussion et aménagement d'une place en étude.

Rue Jean-Simonet et avenue Henri-Golay
Places de stationnement supprimées

Chemin Camille Martin
Pétition adressée à la Ville de Genève demandant la fermeture avant la mise en oeuvre du schéma de mobilité.

Suppression de places de stationnement et aménagement d'un espace vert. Prévu par le plan directeur de quartier.

Chemin Camille Martin
Maintien du mouvement ch. des Sport - av. d'Aire pour faciliter l'accès aux Eidguenots. En discussion Ville - Etat.

EIDGUENOTS